

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Les bombes aérosols avec SIGNO-Spray P et SIGNO Ex P

toutes les couleurs

Mise à jour : 16.12.2020

Version (Révision) :

7.1.1 (7.1.0)

Date d'édition : 16.12.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Les bombes aérosols avec SIGNO-Spray P et SIGNO Ex P

toutes les couleurs (15052000094040)

Identifiant unique de formulation (UFI): 3F68-GS97-2YEW-14CF

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Encre à tampon industriel

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

Stefan Kupietz GmbH & Co. KG

Chemische Fabrik

Rue : August-Wilhelm-Kühnholz-Str. 9

Code postal/Lieu : 26135 Oldenburg

Téléphone : +49(0)441/20 69 50

Télécopie : +49(0)441 /20 69 520

Contact pour informations : E-Mail: info@kupietz.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre d'urgence de Poison +49-551-19240

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aérosol 2 ; H223 - Aérosols : Catégorie 2 ; Aérosol inflammable.

Aérosol 2 ; H229 - Aérosols : Catégorie 2 ; Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Eye Irrit. 2 ; H319 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Catégorie 2 ; Provoque une sévère irritation des yeux.

Aquatic Chronic 2 ; H411 - Danger pour l'environnement aquatique : Chronique 2 ; Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques



Flamme (GHS02) · Environnement (GHS09) · Point d'exclamation (GHS07)

Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H223

Aérosol inflammable.

H229

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

H411

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Les bombes aérosols avec SIGNO-Spray P et SIGNO Ex P

toutes les couleurs

Mise à jour : 16.12.2020

Version (Révision) :

7.1.1 (7.1.0)

Date d'édition : 16.12.2020

Conseils de prudence

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
- P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
- P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

2.3 Autres dangers

Aucune

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

NAPHTA LÉGER (PÉTROLE), HYDROTRAITÉ ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119475133-43-xxxx ; N°CE : 265-151-9; N°CAS : 64742-49-0

Poids : < 35 %
Classification 1272/2008 [CLP] : Asp. Tox. 1 ; H304

CYCLOHEXANE ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119463273-41-xxxx ; N°CE : 203-806-2; N°CAS : 110-82-7

Poids : < 3 %
Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 2 ; H225 Asp. Tox. 1 ; H304 Skin Irrit. 2 ; H315 STOT SE 3 ; H336 Aquatic Acute 1 ; H400 Aquatic Chronic 1 ; H410

N-HEXANE ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119480412-44-xxxx ; N°CE : 203-777-6; N°CAS : 110-54-3

Poids : < 2,5 %
Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 2 ; H225 Asp. Tox. 1 ; H304 Repr. 2 ; H361f STOT RE 2 ; H373 Skin Irrit. 2 ; H315 STOT SE 3 ; H336 Aquatic Chronic 2 ; H411

Limites de concentrations spécifiques : STOT RE 2 ; H373: C ≥ 5 %

BUTANE-1-OL ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119484630-38-xxxx ; N°CE : 200-751-6; N°CAS : 71-36-3

Poids : < 2,5 %
Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 3 ; H226 Eye Dam. 1 ; H318 Acute Tox. 4 ; H302 Skin Irrit. 2 ; H315 STOT SE 3 ; H335 STOT SE 3 ; H336

Indications diverses

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales

Enlever sans délai les vêtements souillés.

En cas d'inhalation

Inhalation d'aérosols ou de vapeur à haute concentration: Veiller à un apport d'air frais.

En cas de contact avec la peau

Laver avec de l'eau/du savon et rincer.

Après contact avec les yeux

Rincer avec beaucoup d'eau (15 min.). Appeler un médecin.

En cas d'ingestion

Boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir.

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Les bombes aérosols avec SIGNO-Spray P et SIGNO Ex P

toutes les couleurs

Mise à jour : 16.12.2020

Version (Révision) :

7.1.1 (7.1.0)

Date d'édition : 16.12.2020

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

mousse résistante à l'alcool, Dioxyde de carbone (CO₂), Poudre d'extinction ou Jet d'eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie des gaz toxiques peuvent se former.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

5.4 Indications diverses

Dans le cas d'un incendie refroidir avec l'eau les récipients.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

En raison de la proportion de solvants organiques, tenir éloigné de toute flamme et bien aérer la pièce. Ne pas inhaler les vapeurs.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le nettoyage

Éliminer mécaniquement absorber résidu avec matériel absorbant.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Respecter les mesures de sécurité habituelles en matière de manipulation de produits chimiques.

Mesures de protection

Mesures de lutte contre l'incendie

Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. N'utiliser que dans des endroits avec aspiration d'air suffisante. Utiliser le produit dans des locaux dépourvus de toute flamme nue ou autres sources d'ignition, et posséder un équipement électrique protégé.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Les bombes aérosols avec SIGNO-Spray P et SIGNO Ex P

toutes les couleurs

Mise à jour : 16.12.2020

Version (Révision) :

7.1.1 (7.1.0)

Date d'édition : 16.12.2020

Ne pas laisser ouverts les récipients.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker au voisinage de produits alimentaires. Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines.

Classe de stockage (TRGS 510) : 2B

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Tenir les récipients étanchement fermés et dans des endroits bien aérés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

BUTANE ; N°CAS : 106-97-8

Type de valeur limite (pays d'origine) : TRGS 900 (D)

Valeur seuil : 1000 ppm / 2400 mg/m³
Limitation de crête : 4(II)
Version : 27.10.2020

PROPANE ; N°CAS : 74-98-6

Type de valeur limite (pays d'origine) : TRGS 900 (D)

Valeur seuil : 1000 ppm / 1800 mg/m³
Limitation de crête : 4(II)
Version : 27.10.2020

CYCLOHEXANE ; N°CAS : 110-82-7

Type de valeur limite (pays d'origine) : TRGS 900 (D)

Valeur seuil : 200 ppm / 700 mg/m³
Limitation de crête : 4(II)
Version : 27.10.2020

Type de valeur limite (pays d'origine) : TWA (EC)

Valeur seuil : 200 ppm / 700 mg/m³
Version : 20.06.2019

N-HEXANE ; N°CAS : 110-54-3

Type de valeur limite (pays d'origine) : TRGS 900 (D)

Valeur seuil : 50 ppm / 180 mg/m³
Limitation de crête : 8(II)
Remarque : Y
Version : 27.10.2020

Type de valeur limite (pays d'origine) : TWA (EC)

Valeur seuil : 20 ppm / 72 mg/m³
Version : 20.06.2019

BUTANE-1-OL ; N°CAS : 71-36-3

Type de valeur limite (pays d'origine) : TRGS 900 (D)

Valeur seuil : 100 ppm / 310 mg/m³
Limitation de crête : 1(I)

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Les bombes aérosols avec SIGNO-Spray P et SIGNO Ex P

toutes les couleurs

Mise à jour : 16.12.2020

Version (Révision) :

7.1.1 (7.1.0)

Date d'édition : 16.12.2020

Remarque : Y
Version : 27.10.2020

Valeurs limites biologiques

CYCLOHEXANE ; N°CAS : 110-82-7

Type de valeur limite (pays d'origine) : TRGS 903 (D)

Paramètre : 1,2-Cyclohexanediol total / Urine (U) / Fin de l'exposition voire fin du processus ; En cas d'exposition à long terme: après plusieurs couches superposées

Valeur seuil : 150 mg/g Kr

Version : 13.03.2020

N-HEXANE ; N°CAS : 110-54-3

Type de valeur limite (pays d'origine) : TRGS 903 (D)

Paramètre : Hexandion 2,5 / Urine (U) / Fin de l'exposition voire fin du processus

Valeur seuil : 5 mg/l

Version : 13.03.2020

BUTANE-1-OL ; N°CAS : 71-36-3

Type de valeur limite (pays d'origine) : TRGS 903 (D)

Paramètre : 1-Butanol / Urine (U) / Avant la couche suivante

Valeur seuil : 2 mg/g Kr

Version : 13.03.2020

Type de valeur limite (pays d'origine) : TRGS 903 (D)

Paramètre : 1-Butanol / Urine (U) / Fin de l'exposition voire fin du processus

Valeur seuil : 10 mg/g Kr

Version : 13.03.2020

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage

Utiliser lunettes de protection étanches.

Protection de la peau

Protection des mains

utiliser gants protection de butyle caoutchouc

Remarques générales

Les précautions usuelles concernant le maniement de produits chimiques sont à observer. Assurer ventilation suffisante.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : Aérosol

Couleur : pigmenté

Odeur : caractéristique

Caractéristiques en matière de sécurité

État : Liquide
Aucune donnée disponible

Point de congélation :

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : (1013 hPa) ~ 0 °C

Température de décomposition : > 200 °C

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Les bombes aérosols avec SIGNO-Spray P et SIGNO Ex P

toutes les couleurs

Mise à jour : 16.12.2020

Version (Révision) :

7.1.1 (7.1.0)

Date d'édition : 16.12.2020

Point éclair :	<	-20 °C	Brookfield
Température d'auto-inflammabilité :		Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'explosivité :		Aucune donnée disponible	
Limite supérieure d'explosivité :		Aucune donnée disponible	
Pression de la vapeur :	(50 °C) >	2000 hPa	
Densité :	(20 °C) ~	0,8 g/cm ³	
Test de séparation des solvants :	(20 °C) <	3 %	
Solubilité dans l'eau :	(20 °C)	Aucune donnée disponible	
log P O/W :		Aucune donnée disponible	
Temps d'écoulement :	(20 °C) ~	15 s	DIN gobelet 4 mm
Seuil olfactif :		Aucune donnée disponible	
Densité relative de la vapeur :	(20 °C)	Aucune donnée disponible	
Vitesse d'évaporation :		Aucune donnée disponible	
Aérosols inflammables :		Aucune donnée disponible.	
Liquides comburants :		Aucune donnée disponible.	
Propriétés explosives :		Aucune donnée disponible.	

9.2 Autres informations

Les spécifications physiques représentent d. valeurs env. et se réfèrent aux solvants utilisés.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

10.2 Stabilité chimique

Aucune information disponible.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4 Conditions à éviter

néant, à l'utilisation appropriée

10.5 Matières incompatibles

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques. En relation avec les acides minéraux et organiques, chlorures d'acides réactions violentes peuvent avoir lieu et CO₂ libéré. Formation d'hydrogène possible par humidité/acides/lessives.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Toxicité orale aiguë

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Les bombes aérosols avec SIGNO-Spray P et SIGNO Ex P

toutes les couleurs

Mise à jour : 16.12.2020

Version (Révision) :

7.1.1 (7.1.0)

Date d'édition : 16.12.2020

Paramètre :	DL50 (CYCLOHEXANE ; N°CAS : 110-82-7)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Souris
Dose efficace :	1,28 g/kg
Paramètre :	DL50 (CYCLOHEXANE ; N°CAS : 110-82-7)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	29,79 g/kg
Paramètre :	DL50 (BUTANE-1-OL ; N°CAS : 71-36-3)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	790 mg/kg

Toxicité dermique aiguë

Paramètre :	DL50 (BUTANE-1-OL ; N°CAS : 71-36-3)
Voie d'exposition :	Dermique
Espèce :	Lapin
Dose efficace :	4200 mg/kg

Toxicité inhalatrice aiguë

Paramètre :	LC50 (BUTANE-1-OL ; N°CAS : 71-36-3)
Voie d'exposition :	Inhalation
Espèce :	Rat
Dose efficace :	8000 ppm

Expériences tirées de la pratique/sur l'homme

Si l'on tient compte des consignes d'hygiène du travail, aucun effet nocif n'est à craindre ce produit s'il est manipulé correctement. En cas d'inhalation longues de hautes concentrations, peuvent apparaître: maux de tête, étourdissement, nausée etc.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

En cas de versement appropriée dans des stations dépuration adaptées, biologiques des défauts ne sont pas à attendre.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 Mobilité dans le sol

Très haute mobilité dans le sol avec une tendance négligeable à l'abandon du sédiment.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

12.7 Autres informations écotoxicologiques

Ne pas jeter dans les égouts ou dans les parages.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Éliminer en observant les réglementations administratives.

Directive 2008/98/CE (Directive-cadre sur les déchets)

Informations complémentaires

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Les bombes aérosols avec SIGNO-Spray P et SIGNO Ex P

toutes les couleurs

Mise à jour : 16.12.2020

Version (Révision) :

7.1.1 (7.1.0)

Date d'édition : 16.12.2020

Les emballages contaminés doivent être vidange sans résidus. Ils peuvent ensuite être recyclés après un nettoyage approprié (Code de déchet 080112 ne contient pas de solvants organiques). Les emballages contaminés doivent être éliminés comme le produit. (Code de déchet 150110)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

UN 1950

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

AÉROSOLS

Transport maritime (IMDG)

AEROSOLS (CYCLOHEXANE · N-HEXANE)

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

AEROSOLS, FLAMMABLE

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Classe(s) : 2
Code de classification : 5F
Danger n° (code Kemler) : 23
Code de restriction en tunnel : D
Dispositions particulières : LQ 1 I · E 0
Étiquette de danger : 2.1 / N

Transport maritime (IMDG)

Classe(s) : 2.1
Numéro EmS : F-D / S-U
Dispositions particulières : LQ 1 I · E 0
Étiquette de danger : 2.1 / N

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Classe(s) : 2.1
Dispositions particulières : E 0
Étiquette de danger : 2.1

14.4 Groupe d'emballage

14.5 Dangers pour l'environnement

Transport par voie terrestre (ADR/RID) : Oui

Transport maritime (IMDG) : Oui (P)

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR) : Oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations EU

Autorisations et limites d'utilisation

Limites d'utilisation

Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n° : 3, 30, 40, 57

Directives nationales

Technische Anleitung Luft (TA-Luft)

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Les bombes aérosols avec SIGNO-Spray P et SIGNO Ex P

toutes les couleurs

Mise à jour : 16.12.2020

Version (Révision) :

7.1.1 (7.1.0)

Date d'édition : 16.12.2020

Poids (Article 5.2.5. I) : < 5 %

Classe risque aquatique (WGK)

Classification selon AwSV - Classe : 2 (Présente un danger pour l'eau.)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1 Indications de changement

02. Éléments d'étiquetage · 03. Composants dangereux

16.2 Abréviations et acronymes

Aucune

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Voir section 2.1 (classification).

16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

16.7 Informations complémentaires

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.